



CONVOCATION

L'Assemblée Primaire de Port-Valais est convoquée le

Mardi 4 juin 2024, à 20h00,

à la salle Tauredunum aux Evouettes

Ordre du jour

1. Ouverture de séance
2. Procès-verbal de la séance du 5 décembre 2023
 - a. Lecture du procès-verbal
 - b. Approbation du procès-verbal
3. Comptes 2023
 - a. Présentation des comptes
 - b. Rapport de la fiduciaire
 - c. Approbation des comptes
4. Divers

Selon les dispositions légales, les comptes de l'exercice 2023 sont soumis à l'enquête publique jusqu'au jour de l'Assemblée Primaire. Ils sont déposés au Greffe communal où chaque citoyen a la possibilité de les consulter ou d'en obtenir un exemplaire. Les comptes de l'exercice 2023 peuvent également être téléchargés sur le site internet www.port-valais.ch.

Administration communale
de Port-Valais

Pour assurer le bon déroulement de l'Assemblée Primaire, nous vous remercions de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité.